

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

JUILLET 2024 - N° 58

# Le Sabot de Vénus

Bourgogne

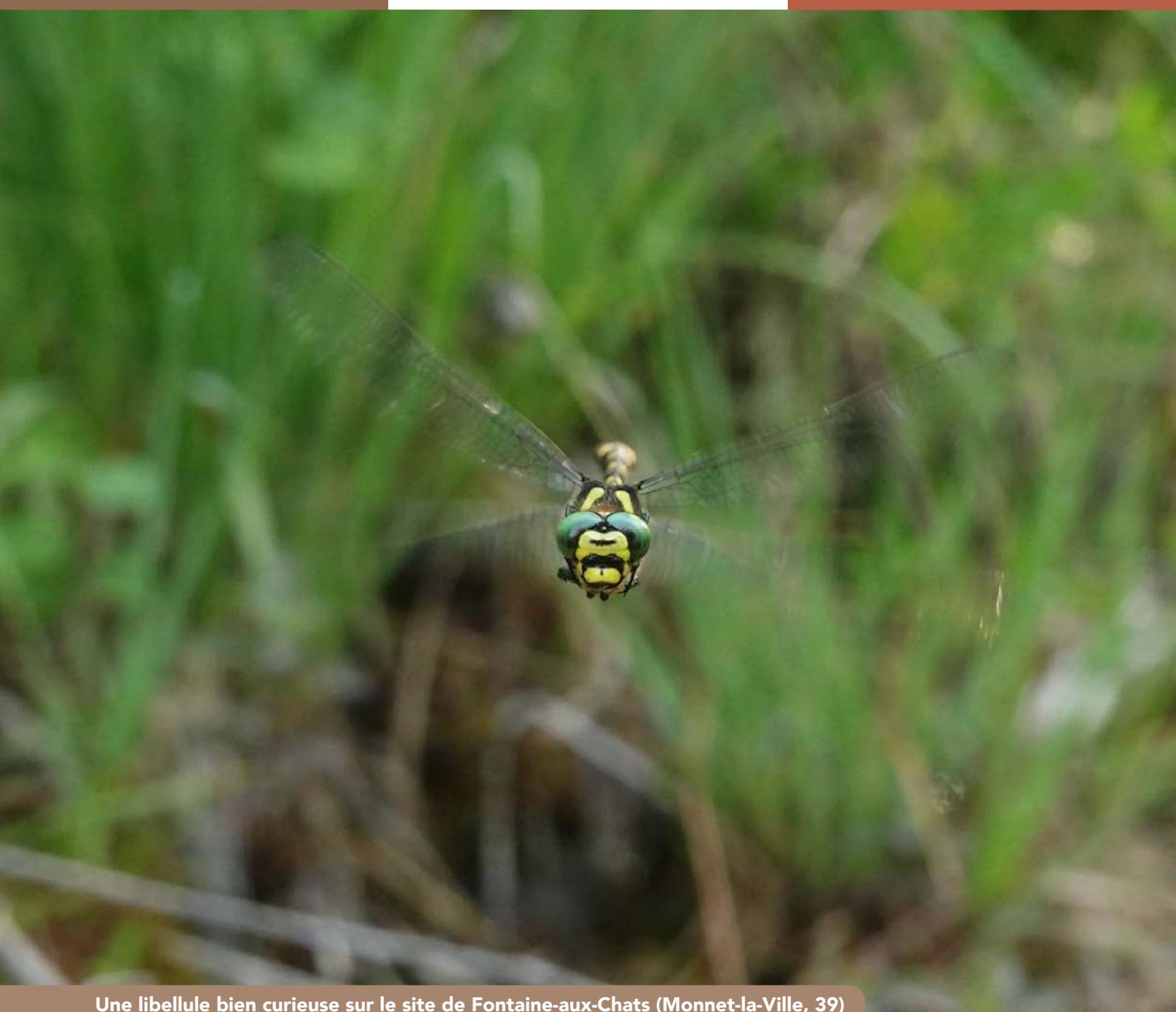


Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

## Le coin des photographes

Partagez-nous vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites protégés et gérés par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.  
Envoyez-les à [olivier.girard@cen-bourgogne.fr](mailto:olivier.girard@cen-bourgogne.fr)

Pensez à ajouter une courte anecdote.



Une libellule bien curieuse sur le site de Fontaine-aux-Chats (Monnet-la-Ville, 39)



Ce grand Anisoptère est venu m'observer de très près, en vol stationnaire, alors que je prospectais des écoulements tufueux. Avec ses suintements et ses petits ruisseaux qui parcourent les prairies humides et les bas-marais, le site de Fontaine-aux-Chats propose des habitats propices au Cordulégastre annelé (ici en photo) et à son proche cousin, le Cordulégastre bidenté, ainsi qu'à un cortège de libellules très spécifiques à ces milieux.

Malgré une taille restreinte, le site est truffé d'autres espèces bien particulières comme le Sonneur à ventre jaune, un petit crapaud qui apprécie les trous d'eau.

Magali CROUVEZIER - Chargée de missions  
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le Conservatoire de Bourgogne a signé en 2020 son premier contrat d'Obligation réelle environnementale avec la société Dijon Granulats pour préserver un plan d'eau situé à Marlens (21).  
E. Laurent - CEN Bourgogne

## Au sommaire

### 4. Les Conservatoires en action

- Protéger la biodiversité avec les propriétaires privés et publics
- La reproduction des rapaces des falaises surveillée de près
- Un protocole pour évaluer l'efficacité de la gestion des pelouses calcaires

### 9. Les temps forts

### 10. Au cœur des sites conservatoires

- Un écrin forestier dans le Morvan
- Le Crêt des Roches, fabuleuses corniches et falaises

### 14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

### 16. La vie de l'association

### 17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

### 18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Un partenariat au fil de l'eau pour l'Armance
- Réhabiliter 40 tourbières avec le groupe Bel

### 20. La nature à la loupe

- Montre-moi ton empreinte, je te dirai qui tu es
- Anecdotes naturalistes

### 22. Promenons-nous sur les sites

- Cap sur les bords de Loire !
- Contemplation sur les gravières de Saint-Loup-sur-Semouse

### Le mot des présidents

Depuis leurs créations, **protéger la nature** est le cœur de l'action des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.

En 2016, la **Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** a ouvert le champ des possibles et créé un nouvel outil juridique offrant à chaque citoyen, propriétaire foncier, la possibilité de s'engager pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité et de faire naître sur son terrain des obligations durables de protection de l'environnement : **l'Obligation réelle environnementale (ORE)**. Tous les propriétaires sont concernés : collectivités, établissements publics, personnes morales, personnes privées.

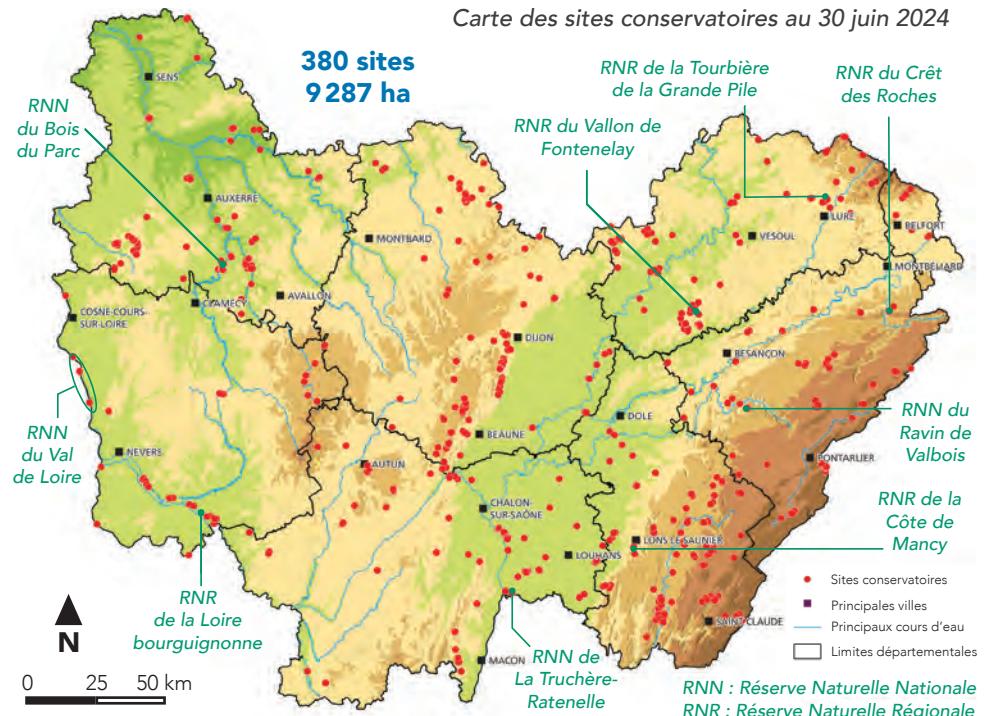
L'ORE est un instrument **innovant, simple et souple**, qui offre au propriétaire la faculté de définir d'un commun accord avec une structure compétente, les obligations qui lui semblent les plus justes et pertinentes pour sa parcelle en attachant volontairement et durablement **une vocation écologique à son patrimoine** (rendez-vous pages 4 et 5 pour lire l'article complet sur le sujet des ORE).

C'est dans cette dynamique que les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont engagés avec déjà **six projets d'ORE signées avec des propriétaires privés et publics** de la région. Si, en tant que propriétaire de milieux naturels, ce nouvel outil vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

• Muriel LORIOD-BARDI  
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE  
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Carte des sites conservatoires au 30 juin 2024



Sources : BD Carto IGN, MNT IGN, CENB 2024, CENFC 2024 • Auteur : CENB 2024



Chaque numéro du Sabot de Vénus se décline en une version bourguignonne et une franc-comtoise, dont les contenus sont en majorité communs. Les pages spécifiques à chaque Conservatoire sont identifiables grâce à ce symbole.



## Les Conservatoires en action



Le Conservatoire de Franche-Comté est engagé dans une ORE avec la commune de Voillans (25) pour préserver notamment l'Orchis bouffon.

F. Ravenot - CEN Franche-Comté

# Protéger la biodiversité avec les propriétaires privés et publics

Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté peuvent accompagner les propriétaires soucieux de transmettre le patrimoine naturel présent sur leurs parcelles aux générations futures. Un outil foncier, l'Obligation réelle environnementale (ORE), permet en effet à tout propriétaire de mettre en place, s'il le souhaite, une protection environnementale attachée à son terrain.

## Un outil contractuel basé sur le volontariat

Un propriétaire désirant préserver durablement le patrimoine naturel sur sa parcelle peut s'engager dans une ORE en passant un contrat avec un gestionnaire (public ou associatif) agissant pour la protection de l'environnement (dont les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté). À la différence d'un outil réglementaire, l'ORE est discutée et consentie entre les parties. Les signataires sont ainsi libres d'inscrire les engagements qu'ils souhaitent du moment qu'ils visent la préservation de la biodiversité : protéger certaines espèces animales ou végétales, rares ou ordinaires, préserver les haies, les milieux humides, les mares, les murets en pierres sèches, etc. L'outil se veut souple pour s'adapter facilement à de nombreux enjeux environnementaux et aux souhaits et possibilités des parties.

L'ORE a été instaurée par la Loi du 8 août 2016 sur la reconquête de la biodiversité et insérée au Code de l'environnement à l'article L.132-3.



- 1 La mise en place d'une ORE nécessite la signature d'un contrat établi en la forme authentique auprès d'un notaire afin de s'assurer que les prochains propriétaires seront informés de son existence.  
Extrait de la vidéo « Les Conservatoires d'espaces naturels présentent les ORE » - © FCEN - OFB - Néologis

## Et si les parcelles sont louées à un agriculteur ?

Celui-ci peut être impacté par les engagements à appliquer. Le propriétaire ne peut donc contracter une ORE sans l'accord de l'exploitant et devra s'assurer du respect des engagements par ce dernier en insérant par exemple des clauses environnementales dans le bail.

## Des engagements réciproques à honorer

Dans le cadre d'une ORE, **des obligations «de faire» ou «de ne pas faire» sont définies par le propriétaire et le co-contractant en fonction des enjeux identifiés.**

Pour le gestionnaire, cela peut par exemple consister en la réalisation d'inventaires et de suivis de milieux naturels ou d'espèces, de travaux de restauration, de conseils de gestion. Le propriétaire peut quant à lui s'engager à ne pas laisser construire sur sa parcelle, à ne pas drainer, à ne pas couper les arbres isolés, à ne pas amender ou à réaliser une fauche tardive, etc. Et bien sûr, **cela n'empêche pas le propriétaire de continuer à utiliser son bien !**



## Un outil de protection pérenne

L'ORE est **un outil de préservation dans la durée du patrimoine naturel d'une parcelle**, et ce, **même en cas de changement de propriétaire**, ce qui en fait son principal atout ! Les obligations environnementales auxquelles est tenu le propriétaire sont en effet «attachées» au bien : les engagements pris par les parties perdurent donc pendant toute la durée du contrat (pouvant aller jusqu'à 99 ans !), indépendamment des éventuels changements de propriétaire, que ce soit par vente, donation, leg ou succession. Cela peut ainsi être très intéressant pour un propriétaire qui envisage à plus ou moins long terme de céder ses terrains ou de les transmettre à ses héritiers et sur lesquels il souhaite adopter une gestion favorable à la biodiversité.

2 L'Azuré du serpolet est un papillon rare, protégé au niveau national et classé «en danger» dans les listes rouges des espèces de Bourgogne et de Franche-Comté. C'est une espèce ciblée dans deux ORE dans lesquelles sont engagés les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté.  
G. Doucet - CEN Bourgogne



E. Bunod - CEN Franche-Comté

## Un projet d'ORE en faveur des pelouses sèches dans le Doubs

À Voillans (25), plusieurs actions ont déjà été mises en place pour restaurer une parcelle communale de 11 ha abritant des pelouses calcaires, où vivent des espèces rares et menacées telles l'Orchis bouffon, l'Alouette lulu, la Couleuvre verte et jaune, l'Azuré du serpolet, entre autres. Pour assurer sa préservation sur le long terme, une ORE va être signée devant notaire entre la commune et le Conservatoire de Franche-Comté pour une durée de 10 ans renouvelable, avec l'accord préalable des exploitants en place. Parmi les engagements, figureront le non-retournement des sols, le respect de dates et chargement de pâturage et l'absence d'amendements. Ce contrat devient la seconde ORE signée avec le Conservatoire de Franche-Comté.



C. Forest - CEN Bourgogne

## Déjà quatre ORE pour le Conservatoire de Bourgogne

À l'heure actuelle, le Conservatoire de Bourgogne a signé quatre ORE avec des propriétaires privés et des collectivités dont une avec la commune d'Asquins (89). Celle-ci porte sur une pelouse calcaire d'environ 1 ha abritant notamment l'Azuré du serpolet. La commune, propriétaire, s'est ainsi engagée par exemple à ne pas construire ou laisser construire sur la parcelle, ne pas labourer le sol, ne pas apporter de traitements phytosanitaires, et ce, sur une durée de 50 ans. En contrepartie, le Conservatoire de Bourgogne s'est engagé quant à lui à apporter des conseils de gestion écologique des pelouses calcaires et à réaliser des suivis de la biodiversité.

**Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent développer cet outil garantissant une vocation environnementale pérenne aux terrains.**

**Si vous êtes propriétaire et s'il s'avère que votre parcelle abrite des espèces ou des milieux naturels rares et protégés, la mise en place d'une ORE peut être étudiée.**

## Pour en savoir plus

- Marie AMANN

Chargée de missions foncier  
marie.amann@cen-francheecomte.org

- Estelle LAURENT

Chargée de missions foncier  
estelle.laurent@cen-bourgogne.fr



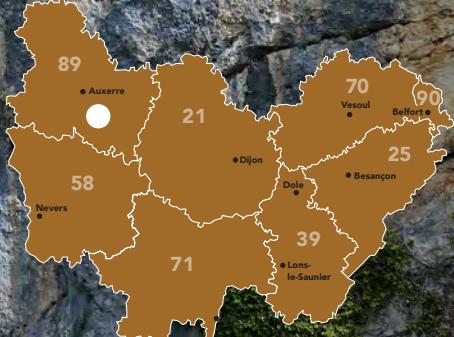
Retrouvez une vidéo de présentation des ORE et d'autres informations sur le site :

[reseau-cen.org](http://reseau-cen.org) (rubriques Aires et espaces protégés puis Foncier)



Falaises offrant des conditions favorables à l'installation  
du Faucon pèlerin pour la nidification  
O. Girard - CEN Bourgogne

## Les Conservatoires en action



# La reproduction des rapaces des falaises surveillée de près

Les majestueuses falaises calcaires de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc et du Rocher du Saussois (89) constituent des sites de nidification pour certains rapaces emblématiques et protégés en France. Tous les ans, le Conservatoire de Bourgogne, gestionnaire des deux sites concernés, met tout en oeuvre pour que la reproduction de ces oiseaux soit un succès.

## Un couple de Faucon pèlerin à Bois du Parc

Au sein de la **Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc**, les falaises sont convoitées par les rapaces mais aussi par... les amateurs d'escalade ! Une gestion est donc mise en place pour que pratique de ce sport et tranquillité des oiseaux soient compatibles. C'est ainsi qu'**un couple de Faucon pèlerin** vient depuis huit ans se reproduire dans une cavité de la falaise : s'installant **de janvier-février à juin**, il donne naissance à deux ou trois jeunes qui s'envolent à partir de fin mai.

## Faucon pèlerin et Grand-Duc d'Europe au Rocher du Saussois

Sur ce site également très fréquenté pour l'escalade, **couples de Faucon pèlerin et de Grand-duc d'Europe** se font concurrence sur les falaises pour la reproduction. La présence du hibou, observée sur le site depuis 2014, semble en effet importuner les faucons qui n'apprécient guère l'arrivée de ce prédateur potentiel de leurs petits (et parfois même des femelles adultes!). Bien plus sensible au dérangement que son voisin le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe peut, au moindre passage d'un grimpeur à proximité de son aire, abandonner ses œufs ou ses jeunes. Le dérangement peut même inciter les oisillons à sauter du nid.



1 Le Faucon pèlerin est un rapace diurne vivant sur les parois rocheuses. Il se nourrit essentiellement d'oiseaux, capturés en vol grâce à ses attaques piquées pouvant dépasser les 250 km/h, et parfois de rongeurs ou chauves-souris.  
F. Croset

2 Le Grand-duc d'Europe, plus grand rapace nocturne d'Europe pouvant atteindre près d'1,90 m d'envergure, niche également dans les falaises, carrières et barres rocheuses. Il se nourrit de divers mammifères, amphibiens, poissons, petits reptiles ou insectes, en fonction des disponibilités sur le site.

Pixabay



2 Très discret la journée et se fondant parfaitement dans le paysage, le Grand-duc d'Europe est difficile à déceler. Cependant, il est aisément retrouvable en recherchant des plumées ou des pelotes de réjection.

## Un dispositif pour limiter le dérangement des "familles"

Afin de mettre toutes les chances du côté des oiseaux pour réussir leur reproduction, le **Conservatoire de Bourgogne** et la **Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Bourgogne-Franche-Comté** réalisent tous les ans le **suivi des individus** présents sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc et le Rocher du Saussois, de leur installation à l'envol des jeunes. Une fois l'arrivée des adultes détectée, **un dispositif de fermeture temporaire des voies d'escalade proches des aires des rapaces** est mis en place, et ce, jusqu'à l'envol des jeunes. Les sociétés d'escalade locales et les communes alentour sont également prévenues de l'arrivée pour quelques mois des « locataires des falaises ». Une fois que les jeunes ont pris leur envol et ne reviennent plus au nid, les voies d'escalade sont rouvertes pour permettre aux grimpeurs de profiter de la saison estivale.

Les rapaces étant très sensibles au dérangement, il est bien sûr demandé de ne pas aller les observer de trop près lorsqu'ils nidifient.



5 Le dispositif de fermeture des voies d'escalade consiste à poser des plaquettes sur les anneaux en bas des voies et à installer des panneaux d'explication et de sensibilisation destinés aux grimpeurs.  
M. Bylicki - CEN Bourgogne



3 Il est difficile de repérer les nids des rapaces dans les falaises à l'œil nu, une longue-vue est nécessaire comme ici au Rocher du Saussois (89).

M. Bylicki - CEN Bourgogne

4 C'est dans des cavités formées au sein des parois rocheuses que le Faucon pèlerin installe son nid.

M. Bylicki - CEN Bourgogne



### La reproduction chez le Faucon pèlerin

Après une longue parade en vol, le mâle attire la femelle pour l'accouplement, dans l'aire où s'établira le nid. Cette dernière pondra de trois à quatre œufs rougeâtres qu'elle couvera ensuite pendant 30 jours, soutenue par le mâle qui assurera aussi une partie de l'incubation. Le reste du temps, le mâle fera de nombreux allers-retours pour apporter le fruit de sa chasse à la femelle qu'elle distribuera alors à leur progéniture. Les oisillons se lanceront dans leurs premiers essais de vol en mai.

### La reproduction chez le Grand-duc d'Europe

Sa reproduction est complexe puisque sa maturité sexuelle n'est atteinte qu'aux alentours de 3 ans. Contrairement à Madame Faucon pèlerin, Madame Grand-duc d'Europe est totalement dépendante du mâle lors de l'incubation et de l'élevage des jeunes puisqu'elle ne quitte que rarement l'aire et attend qu'il lui rapporte les proies. C'est au bout d'une dizaine de semaines que les poussins seront capables de voler.

Les rapaces qui ont élu domicile sur l'ancien récif corallien de l'Yonne peuvent donc compter sur les équipes du Conservatoire de Bourgogne et de la LPO de Bourgogne-Franche-Comté pour que leur reproduction s'établisse au mieux chaque année !

### Pour en savoir plus

#### • Mathilde BYLICKI

Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc  
Chargée de missions territoriale Yonne  
[mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr](mailto:mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr)



## Les Conservatoires en action

La baisse du taux d'enrichissement constatée au sein des placettes confirme l'efficacité des mesures de gestion engagées contre la colonisation excessive des arbustes sur les pelouses calcaires (travaux de réouverture et pâturage par des brebis et chevaux).  
L. Ferriot - CEN Franche-Comté / A. Dervaux - ARB

# Un protocole pour évaluer l'efficacité de la gestion des pelouses calcaires

La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy (39) abrite des pelouses calcaires que le Conservatoire de Franche-Comté s'attache à préserver, en partenariat avec Jura nature environnement. Pour guider au mieux leur gestion, un suivi de l'état de conservation de ces milieux naturels a été mis en place dès 2016.

### Comment mesurer un état de conservation ?

Le Conservatoire de Franche-Comté utilise **un protocole scientifique créé par le Muséum national d'histoire naturelle**, facile à mettre en œuvre et garantissant un suivi sur du long terme. Il consiste à **estimer par une note l'état de conservation d'un milieu naturel donné par rapport à l'état de conservation optimal recherché** pour ce type de milieu. Pour les milieux naturels issus de pratiques ancestrales de pâturage comme les **pelouses calcaires**, il s'agit du **meilleur état en équilibre avec les pratiques humaines**.



1

### Et en pratique ?

Sur le terrain, **19 placettes de 50m<sup>2</sup>** ont été définies au sein desquelles des **indicateurs** sont relevés. L'un d'entre eux informe sur la présence d'espèces « positives » et indique un équilibre des pratiques. Les autres sont « négatifs » tels l'enrichissement, la banalisation de la flore, l'enrichissement des sols et le risque de perte du milieu naturel. **Une note sur 100** (correspondant à l'état optimal) est donnée à chaque placette.

### Quels résultats sur la Côte de Mancy ?

Entre 2016 et 2023, 11 placettes (soit presque 60%) ont vu leur note améliorée, 6 ont conservé leur notation de 2016 et 2 ont vu leur note diminuée. En 2023, **la note globale de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy est de 85 (correspondant à un état favorable)**, contre 60 (correspondant à un état altéré) en 2016. Cela indique **une nette tendance à l'amélioration de l'état de conservation des pelouses calcaires** du site, suite aux importants travaux réalisés depuis 2016.

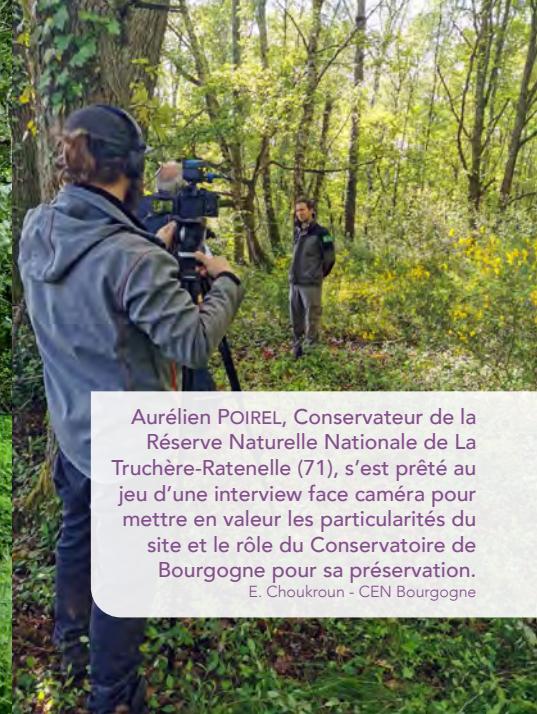
**Sept ans de gestion rigoureuse ont permis de retrouver un état de conservation satisfaisant des pelouses calcaires du site. Il faut toutefois garder à l'esprit que les milieux naturels ne sont pas stabilisés et qu'il faudra encore évaluer les dynamiques engagées.**

1 Travaux de réouverture des pelouses calcaires du site  
D. Malécot - CEN Franche-Comté

2 Exemple de placette dont la végétation a favorablement évolué : par rapport à 2016 (photo de gauche), la végétation en 2023 est plus caractéristique d'une pelouse calcaire (photo de droite).  
M. Mazuy - CEN Franche-Comté



Inauguration du nouvel Espace naturel sensible du Marais de Vanneau (89) en présence notamment de Colette LERMAN, Vice-Présidente du Département de l'Yonne, Gilles DEMERSSEMAN, Conseiller régional en charge de l'agriculture biologique, Jean MASSÉ, Maire de Saints-en-Puisaye et Thomas BARRAL, Administrateur du Conservatoire de Bourgogne  
L. Desvaux - CEN Bourgogne



Aurélien POIREL, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71), s'est prêté au jeu d'une interview face caméra pour mettre en valeur les particularités du site et le rôle du Conservatoire de Bourgogne pour sa préservation.  
E. Choukroun - CEN Bourgogne

## Les temps forts

### Un nouveau site conservatoire labellisé Espace naturel sensible

Le **Marais de Vanneau**, situé dans la Vallée du Branlin à Saints-en-Puisaye et géré par le Conservatoire de Bourgogne depuis 1995, est devenu le **3<sup>e</sup> Espace naturel sensible du département de l'Yonne** ! Le 27 mai dernier, une inauguration officielle a été organisée sur le site. À l'initiative du maire de la commune et du Département de l'Yonne, cette labellisation permettra de **mobiliser davantage les acteurs locaux mais aussi des moyens financiers et techniques pour préserver le site**. L'accent sera également mis sur le volet éducatif pour **sensibiliser les scolaires et les citoyens à la protection de la nature**. Le sentier de découverte du marais, récemment rénové par le Conservatoire de Bourgogne, sera le support d'animations à destination des scolaires ou du grand public.

### Silence, ça tourne !

**Deux reportages télévisés** ont été tournés ce printemps pour **mettre en lumière des milieux naturels gérés par le Conservatoire de Bourgogne** ou des **actions phares** de l'association :

- Le 10 mai dernier, l'équipe de tournage de France Télévisions s'est rendue au cœur de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71). En effet, le **Tour de France, France Télévisions** et le **Muséum national d'Histoire naturelle**, s'associent pour **sensibiliser les téléspectateurs à la richesse du patrimoine naturel dans une série de vidéos** ! Ce reportage a été diffusé le 4 juillet à l'occasion de l'étape 6 (Mâcon - Dijon) du Tour de France.

- Fin mai, la Chargée d'études agro-environnement du Conservatoire de Bourgogne a été interviewée par **France 3 Bourgogne**. Camille DELAPLACE a ainsi présenté l'important travail mené par l'association sur certains territoires afin de proposer des mesures agri-environnementales et climatiques aux agriculteurs volontaires pour adopter des pratiques agricoles compatibles avec la préservation durable des milieux naturels.

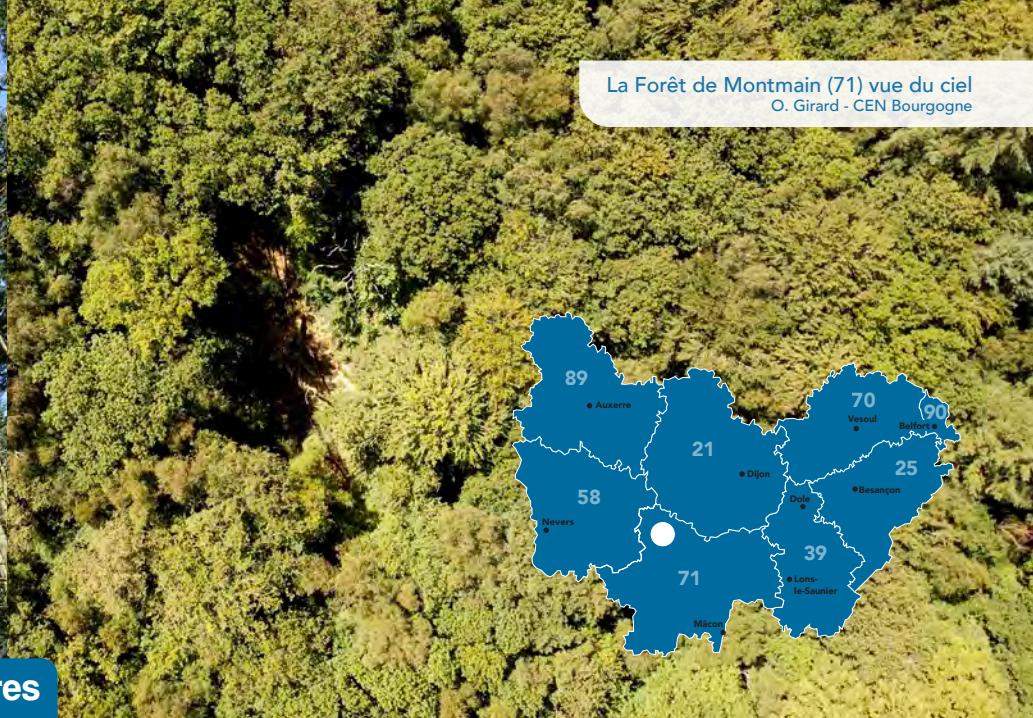
### L'expérience du Conservatoire de Bourgogne s'exporte en Italie

En mai, une équipe de gestionnaires d'espaces naturels italiens est venue tout droit de Lombardie pour un **voyage d'étude passant par la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère- Ratenelle (71)**, dans le cadre du **projet Drylands** porté par l'Université «di Pavia». Ce dernier, financé par le programme LIFE de l'Union européenne, vise la restauration des milieux naturels ouverts continentaux secs/acides présents sur les sept sites Natura 2000 de la plaine occidentale du Pô. Les chargés de missions et gardes de parcs naturels de la plaine du Pô sont donc venus pour **échanger des retours d'expérience et comparer leurs pratiques de restauration et gestion** de ces milieux naturels avec d'autres gestionnaires européens. Au sein de la réserve naturelle, l'intérêt des scientifiques s'est particulièrement porté sur les habitats de dunes.

L'équipe des gestionnaires d'espaces naturels de l'Université «di Pavia» en visite sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71)  
A. Poirel - CEN Bourgogne

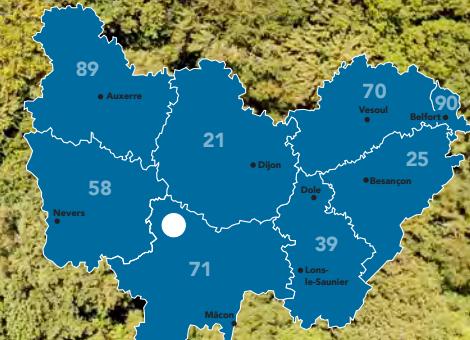


Le Conservatoire de Bourgogne a participé le 28 mars dernier au lancement officiel du Guide du Routard dédié au territoire du Parc national de forêts ! Le Conservatoire de Bourgogne y a contribué pour présenter le sentier du Cirque de la Coquille à Étalante (21). Le guide est disponible en librairie depuis le 4 avril.



Les arbres morts encore debout ou chandelles sont les supports d'une importante biodiversité.  
A. Poirel - CEN Bourgogne

## Au cœur des sites conservatoires



# Un écrin forestier dans le Morvan

Sur les hauteurs d'Autun (71), s'étale le massif de Montmain, une forêt pour partie ancienne\*. Ce boisement de grand intérêt étant menacé par la sylviculture intensive de résineux, le Conservatoire de Bourgogne, la Ville d'Autun et le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, ont chacun acquis des parcelles afin d'assurer la préservation d'une partie du site.

### Non pas un mais des patrimoines à préserver

Cette forêt, majoritairement composée de feuillus, est l'**un des rares massifs bourguignons présentant des « vieilles forêts\***'. Elle est, de plus, ponctuée de divers milieux naturels remarquables : hêtraies-chênaies à houx (milieux associés à la moyenne montagne sous influence atlantique), tourbière boisée, forêts acides à Myrtille, etc. Il est aussi possible d'y voir par exemple le **Cerisier à grappes**, protégé au niveau régional, la **Jonquille** et le **Pic noir**. Aux richesses naturelles et au fort intérêt paysager du site, s'ajoute un patrimoine culturel et archéologique marqué par la découverte de nombreux vestiges gallo-romains. Ce massif abrite également de nombreuses sources en partie captées pour l'**alimentation en eau potable de la ville d'Autun** et alimentant le ruisseau de Brisecou.

### Le Groupement pour une gestion responsable des forêts bourguignonnes

Il est aujourd'hui constitué de six adhérents, tous fondateurs de l'association : l'établissement public Bibracte EPCC, la Ville d'Autun, le Conseil départemental de la Nièvre, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan et le Parc naturel régional du Morvan. Son objectif est d'étendre la démarche d'écocertification au plus grand nombre d'acteurs possibles de la filière bois bourguignonne, dans le respect du cahier des charges, mais aussi de l'état d'esprit du Forest Stewardship Council®.

**Pour en savoir plus :**  
<http://foretsresponsables.nievre.fr/>

\* Forêt ancienne : espace boisé qui a conservé sa vocation forestière depuis au moins le début du 19<sup>e</sup> siècle

\* Vieille forêt : forêt ancienne étant dans les dernières phases de son cycle biologique



1 Vue aérienne  
de la Forêt de Montmain  
O. Girard - CEN Bourgogne

## Une forêt durablement gérée

Lors de leur acquisition de plusieurs parcelles en partenariat, le **Conservatoire de Bourgogne**, la **Ville d'Autun** et le **Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan**, ont signé en 2003 une **convention** pour y assurer une **gestion forestière « proche de la nature », à la fois soutenable économiquement et favorable à la biodiversité** (conversion en futaie irrégulière des boisements, maintien de vieux arbres et d'arbres à cavité, etc.), mais aussi «**responsable**», c'est-à-dire pensée pour garantir un rôle multifonctionnel de ces forêts sur les plans économiques, sociaux et environnementaux. Sur les parcelles acquises par le Conservatoire de Bourgogne, il n'est bien sûr pas question de production. Ces dernières sont entièrement vouées à la préservation de la forêt et de sa biodiversité. Suite à la création du Groupement pour une gestion responsable de forêts bourguignonnes, la **certification FSC®** (Forest Stewardship Council®\*) a été obtenue en 2011 pour plusieurs massifs dont la Forêt de Montmain.



\* Le Forest Stewardship Council® est une ONG internationale dont la mission est de promouvoir une gestion écologique, sociale et économique des forêts. Le FSC, considéré comme un écolabel mais aussi comme un label socio-environnemental, met à disposition des utilisateurs des outils en faveur d'une gestion responsable des forêts.

## La forêt vieillit, la biodiversité s'épanouit

Dans le cadre de la certification FSC®, une attention particulière est portée sur le **maintien «d'arbres-habitats»** mais aussi de **bois mort ou sénescents**, sur pied et au sol, nécessaire à toute forêt en bonne santé. Sur les 67 ha dont il est propriétaire, le Conservatoire de Bourgogne a majoritairement fait le choix d'**une gestion en libre évolution** afin de laisser la forêt vieillir naturellement et la biodiversité forestière s'exprimer pleinement.

Seule une parcelle de 1,4ha plantée en épicéas et sapins a fait l'objet d'une coupe de ces résineux en 2017, dans un objectif de restauration de milieux humides, d'une ripisylve\* fonctionnelle et plus globalement d'un boisement feuillu. Le suivi de la régénération de cette parcelle est toujours en cours afin de contenir sa recolonisation par les résineux.

\* Ripisylve : boisement de bord de cours d'eau

## Un support d'études scientifiques idéal

Au sein des parcelles acquises par le Conservatoire de Bourgogne, **divers suivis** sont mis en place à des fins d'amélioration des connaissances. Des **inventaires de coléoptères saproxyliques\***, témoins de la qualité des milieux boisés, sont ainsi effectués depuis 2022 dans le cadre du programme Sylvae (voir Sabot de Vénus n°57 et 54). Un autre suivi permet quant à lui d'**étudier la dynamique forestière naturelle** sur les propriétés du Conservatoire de Bourgogne au sein du massif mais aussi les **dendro-microhabitats** (voir encadré).

Après la pose d'une station météorologique «sentinelle du climat» pour **suivre l'évolution des températures et de l'hygrométrie** sur le long terme, c'est le programme Sonosylva, mené par l'Office français de la biodiversité et le Muséum national d'histoire naturelle, qui a fait son entrée en 2024 dans la Forêt de Montmain parmi une centaine d'autres sites en France : un enregistreur audio posé pendant trois ans (printemps et été) permettra d'**étudier les paysages sonores forestiers**.

\* Saproxylque : associé au bois mort et aux microhabitats portés par les vieux arbres

**La Forêt de Montmain est l'opportunité pour le Conservatoire de Bourgogne d'étudier de près, sur ses parcelles, le processus d'évolution naturelle d'un boisement et de sa biodiversité, qui plus est dans un contexte de changement climatique. Un véritable laboratoire à ciel ouvert !**

## Les arbres examinés de près

Les arbres, et plus particulièrement les vieux arbres, présentent sur leur tronc et leurs branches des cavités, fentes, coulées de sève, mousses, champignons, etc. offrant abris, perchoirs, nourriture ou lieux de reproduction aux animaux (insectes, araignées, escargots et limaces, oiseaux, amphibiens, reptiles, petits mammifères), végétaux et champignons, souvent bien spécialisés. Ce sont des dendro-microhabitats.

Plus ils sont nombreux et variés au sein d'un peuplement forestier, plus ils seront favorables à une importante biodiversité.



2 Le Morime rugueux (en photo) et le Gnorime moucheté, deux coléoptères saproxyliques, ont été recensés au sein de la Forêt de Montmain.

Une découverte pour le site !  
A. Poirel - CEN Bourgogne

3 Dans le cadre d'un protocole d'étude de la dynamique forestière, différentes mesures sont prises sur les arbres, comme ici celle du diamètre du tronc à l'aide d'un compas forestier.  
A. Poirel - CEN Bourgogne



Pour en savoir plus

• Aurélien POIREL

Coordinateur de la cellule territoriale  
Saône-et-Loire  
aurelien.poirel@cen-bourgogne.fr

Le nom de Crêt des Roches évoque l'origine minérale et les caractéristiques géologiques du site.  
C. Maffli - CEN Franche-Comté



Au cœur des sites conservatoires



## Le Crêt des Roches, fabuleuses corniches et falaises

Située au sommet d'un escarpement rocheux dominant la vallée du Doubs à l'extrémité nord du massif du Jura, sur la commune de Pont-de-Roide-Vermondans (25), la Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches est un site connu des naturalistes depuis très longtemps, notamment pour son intérêt botanique... mais pas que !

### Des milieux secs, voire très secs

Ce site, d'environ **43 ha**, présente deux orientations, ouest et sud, et une altitude allant de 500 m à 750 m. Majoritairement constitué d'une mosaïque de milieux naturels forestiers, il se distingue cependant par des **corniches calcaires**, des **éboulis** et des **falaises** à l'origine de formations végétales originales, notamment des **pelouses sèches** et **rochers** très exposés.

Cette diversité de milieux naturels favorise la présence de nombreuses espèces. Les différentes études menées ces dernières années dans la réserve naturelle ont permis de dénombrer **plus de 400 espèces végétales**, **plus de 300 espèces de champignons**, **70 espèces de papillons** ou encore **220 espèces de coléoptères**. Ce réservoir de biodiversité accueille certaines espèces remarquables et protégées comme le **Daphné des Alpes**, l'**Hépatique à trois lobes** ou encore l'**Ibéride des rochers**, plante pour laquelle le site constitue l'unique station du massif du Jura français. Un suivi de cette dernière est d'ailleurs en cours afin d'évaluer sa réaction au piétinement et aux actions de gestion menées sur le site.



1



2

1 L'Ibéride des rochers est l'espèce phare de la réserve naturelle avec des populations abondantes qui constituent l'unique station franc-comtoise.  
C. Maffli - CEN Franche-Comté

2 Au niveau des crêtes ventées et lumineuses, se trouvent des espèces protégées comme le Daphné des Alpes.  
C. Maffli - CEN Franche-Comté

## Débroussaillage, en avant toute !



3

Les actions mises en œuvre pour préserver les milieux naturels particuliers présents sur le site ainsi que la faune et la flore associées s'appuient sur **un plan de gestion**, le deuxième pour le Crêt des Roches, courant sur la période 2022-2031. Les principales mesures prévues pour ces prochaines années sont le **maintien des milieux ouverts** par la mise en place d'un **pâturage caprin** complété par du **débroussaillage mécanique**. Un troupeau d'une dizaine de chèvres d'un éleveur des environs tourne dans la réserve naturelle chaque année, de mai à octobre, à l'aide de clôtures électriques mobiles. En parallèle, des **chantiers de débroussaillage** sont réalisés en partenariat avec le lycée François-Xavier de Besançon ou par des entreprises dans le cadre de contrats Natura 2000.

## Mieux canaliser la fréquentation humaine

La Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches, facilement accessible et proche de la ville de Pont-de-Roide-Vermontans et de l'agglomération de Montbéliard, présente de nombreux attraits pour différents publics : **randonneurs, naturalistes, grimpeurs, photographes**, etc. La fréquentation humaine représente donc un enjeu important. Des réflexions sont en cours afin de **canaliser le public** sur le site pour **mieux préserver les milieux naturels et la quiétude de la faune**. Des **animations** et des **tournées de surveillance** sont régulièrement réalisées afin de sensibiliser le public et expliquer la réglementation en vigueur dans ce site naturel protégé.

### Le Fort des Roches

La réserve naturelle entoure le Fort des Roches, également appelé Batterie des Roches, construit entre 1876 et 1878 afin d'empêcher le contournement du Fort du Mont Bart par le sud. En libre accès, il offre une vue imprenable sur la vallée, ouvrant parfois jusqu'au sommet du Ballon d'Alsace (distant d'environ 50km). Lieu de passage important pour les oiseaux en migration post-nuptiale, le Groupe local du Pays de Montbéliard de la Ligue pour la protection des oiseaux y effectue un suivi quotidien d'août à novembre qui a permis de dénombrer plus d'1 million d'oiseaux en 2023 dont plus de 11 500 Milans royaux.

3 Le troupeau de chèvres, accompagné de deux patous, pâture de mai à octobre, avec des clôtures mobiles permettant de cibler les zones à entretenir.  
C. Maffli - CEN Franche-Comté

4 Milan royal  
M. Paris - CEN Franche-Comté

5 Le Fort des Roches  
C. Maffli - CEN Franche-Comté

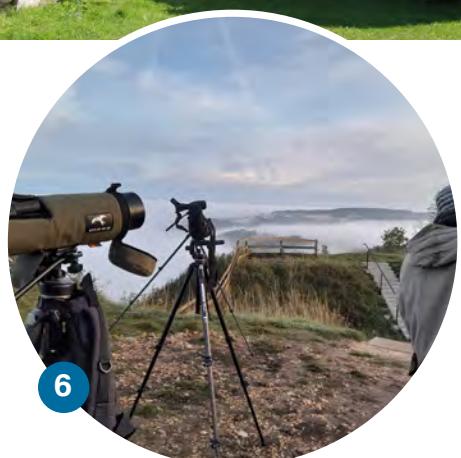
6 Les bénévoles du Groupe local du Pays de Montbéliard de la Ligue pour la protection des oiseaux effectuent un travail remarquable sur ce site, l'un des plus importants lieux d'observation du nord-est de la France pour la migration des oiseaux.  
C. Laprand - CEN Franche-Comté



4



5



6

## Une protection du site en différentes étapes

**1996 :** Identification comme Zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique de type I  
**2000 :** Classement en réserve naturelle volontaire  
**2008 :** Intégration au réseau européen Natura 2000 (60 ha)  
**2009 :** Classement en réserve naturelle régionale (43 ha)  
**2010 :** Institution du Comité consultatif de la réserve naturelle  
**2011 :** Désignation par la Région de

3 co-gestionnaires pour la réserve naturelle : commune de Pont-de-Roide, Office national des forêts et Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard (SHNPM)  
**2015 :** Désignation par la Région de la SHNPM comme gestionnaire unique de la réserve naturelle  
**2022 :** Désignation du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté comme nouveau gestionnaire de la réserve naturelle, la SHNPM ayant souhaité passer le relais à une autre structure.

**Le Conservatoire de Franche-Comté met donc en œuvre des actions concrètes pour préserver au mieux la réserve naturelle. Des protocoles de suivis de la faune, de la flore et des milieux naturels, sont mis en place afin d'améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des mesures de gestion.**

## Pour en savoir plus

### • Caroline MAFFLI

Chargée de missions en charge de la Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches  
caroline.maffli@cen-franche-comte.org



**1** Mégaphorbiaie  
C. Foutel - CEN Bourgogne



**2** Le site de Côte de l'étang à Vouetenay-sur-Cure (89)  
C. Forest - CEN Bourgogne

## Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

### Le Conservatoire gagne du terrain avec de nouveaux sites

- **Acquisitions dans le cadre de mesures compensatoires**

+ 2,8 ha de forêts et pelouses à Gentiane et Azuré de la croisette à Bessey-en-Chaume (21) + 30 ha de prairies humides à Flammerans et Auxonne (21) + un réseau de mares à Soirans et Auxonne (21)

- **Autres acquisitions**

+ 2,4 ha de prairies humides (abritant notamment l'Orchis incarnat) et de boisements d'aulnes et de frênes à Vénizy (89)\* + 1,3 ha de prairies inondables en vallée alluviale à Brienne (71)\*\*

- **Maîtrise d'usage**

+ 28,3 ha de landes et pelouses à Corynéphore blanchâtre à Luthenay-Uxeloup et Saint-Ouen-sur-Loire (58) via un bail emphytéotique de 18 ans

\* Acquisition financée par le Fonds vert

\*\* Acquisition financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Fonds vert

### Quelques définitions

• Bail emphytéotique : contrat de location de longue durée (plus de 18 ans) portant sur un bien immobilier et procurant au locataire quasiment les mêmes droits et devoirs que le propriétaire

• Mesure compensatoire : obligation pour les aménageurs de compenser les impacts négatifs de leurs projets sur l'environnement lorsque ces derniers n'ont pu être évités ou limités

### 1 Un protocole pour étudier de près les mégaphorbiaies

En vue d'un **suivi sur le long terme de l'état de conservation des mégaphorbiaies\*** des **sites de la Vallée du Branlin** en Puisaye (89), le Conservatoire de Bourgogne a cette année établi leur **état initial** et éprouvé la **méthodologie**. C'est Léonie, stagiaire en Licence professionnelle, qui a arpентé une vingtaine de mégaphorbiaies sur des sites de la Vallée du Branlin, mais aussi dans le nord de l'Yonne, pour relever différents paramètres : surface et dynamique des milieux, caractéristiques de la végétation, fonctionnement hydrique, présence/absence de menaces, espèces de papillons observées. Cela a permis de mettre en évidence que **les mégaphorbiaies étudiées sont globalement dans un état de conservation altéré**. Le protocole d'évaluation désormais testé et peaufiné est fin prêt à être appliqué les prochaines années !

\* Mégaphorbiaie : milieu humide à hautes herbes (plus d'1 m), pouvant être issu de l'abandon de la fauche et/ou du pâturage

### 2 À la recherche des chauves-souris de la Côte de l'étang

À Vouetenay-sur-Cure (89), une **étude acoustique** a été lancée cette année, en partenariat avec la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, afin de **recenser les espèces de chauves-souris** présentes sur l'**Espace naturel sensible de la Côte de l'étang (89)** et de définir les potentiels enjeux liés à la conservation de ces petits mammifères sur ce site. **Dix enregistreurs** posés sur différents secteurs (en forêt, en lisière et sur les pelouses calcaires) récolteront des données lors de trois sessions, en juin, juillet/août et fin septembre/début octobre. L'analyse des sons permettra par la suite d'identifier les espèces. Restera à savoir si des études plus approfondies seront nécessaires ou si des actions de préservation seront à prévoir.

### 3 Les papillons à l'honneur sur les Côtes d'Orge

Le Conservatoire de Bourgogne réalise cette année un **recensement des espèces de papillons fréquentant les pelouses calcaires des Côtes d'Orge** à Chaulnes (58). Pour cela, un protocole national, le « Chrono'ventaire », protocole chronométré pendant lequel l'observateur doit noter toutes les espèces vues durant un temps imparti, est mis en place. Un premier passage sur le terrain a été effectué en mai dernier et a déjà permis d'observer **pas moins de 16 espèces de papillons différentes** dont le **Damier de la succise** (protégé au niveau national), très présent sur le site, l'**Azuré des Cyttises** ou encore la **Lucine**. Une autre espèce intéressante a pu être recensée mais hors protocole : l'**Hespérie des sanguisorbes**.

**3** Le Damier de la succise est un papillon de jour qui fréquente les étendues herbacées dans différents types de milieux naturels (prairies humides, tourbières, pelouses sèches, clairières forestières, etc.).  
H. Chevalier - CEN Bourgogne



## 4 Du "sang froid" sur le site des Varennes de Tinte

À Sougy-sur-Loire (58), un **inventaire des reptiles** a été réalisé sur le **site des Varennes de Tinte** selon les protocoles nationaux PopReptiles. Des plaques, sous lesquelles les reptiles aiment s'abriter, ont ainsi été posées à certains endroits du site et soulevées de temps en temps afin de constater la présence d'individus ou non en-dessous. En parallèle, des itinéraires précis ont été définis au travers des parcelles puis régulièrement parcourus pour noter chaque reptile aperçu. Ont ainsi pu être recensés des **Lézards des murailles**, un **Lézard vert**, de nombreux **Orvets**, une jeune **Couleuvre d'Esculape** ainsi qu'une jeune **Coronelle lisse**, soit **cinq espèces** au total ! Rappelons que **tous les reptiles sont protégés en France**. Ce suivi, à effectuer sur deux ans, sera reconduit en 2025.



4

La Coronelle lisse, espèce d'intérêt européen, est considérée comme rare dans notre région, étant discrète et peu observée.  
L. Jouve

## 5 Les pelouses acides de Dettey sont-elles bien conservées ?

Les **pelouses acides des sites des Grandes Combes et de la Montagne de la Chaîne** à Dettey (71) font l'objet d'une **étude de la végétation** en 2024 pour évaluer leur « état de santé ». Lors de passages sur le terrain, des **relevés des espèces végétales** présentes et de leur **densité** ont été effectués sur certains secteurs. Une attention particulière a été portée sur les **éléments témoignant d'une dégradation** des pelouses acides ou d'éventuelles menaces pesant sur elles, comme la colonisation par les arbustes ou la présence d'espèces exotiques envahissantes. Le suivi est encore en cours, affaire à suivre donc...

## 6 Les milieux humides du Plateau d'Antully bientôt dotés d'un nouveau plan de gestion

Le Conservatoire de Bourgogne travaille actuellement sur le **renouvellement du plan de gestion** des sites du **Bois de la Manche** et de **Fontaine Sainte** à Saint-Sernin-du-Bois (71). Les actions menées dans le précédent plan de gestion ont permis de restaurer ces prairies humides et tourbeuses, ce qui a favorisé la réapparition de la **Droséra à feuilles rondes**, une minuscule plante carnivore rare et protégée. Le nouveau document de gestion, en cours de rédaction, définira les **actions à mettre en œuvre pour continuer à préserver ces sites**, et ce, sur la période 2024-2033. Ce seront notamment le maintien de leur entretien par **pâturage extensif**, la réalisation de **suivis scientifiques** et des **actions de sensibilisation** en lien avec l'enjeu de la ressource en eau.

Les sites du Bois de la Manche et de Fontaine Sainte sont propriétés de la commune et de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau et gérés par le Conservatoire de Bourgogne, en partenariat avec les deux collectivités et le Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme.

## 7 L'Aspérule des teinturiers, une plante menacée à surveiller

En juin dernier, le Conservatoire de Bourgogne a lancé un **suivi de l'Aspérule des teinturiers**, une plante **en danger critique d'extinction dans la région** et présente sur quelques sites du Châtillonnais seulement dont un géré par l'association.

Un **protocole spécifique** (suivi par maille des tiges fleuries et non fleuries) a été réfléchi et mis en place afin de suivre l'évolution de la station dans le temps, de s'assurer de sa conservation durable mais aussi de mieux comprendre la distribution de l'espèce sur le site. Cette étude va se poursuivre les prochaines années. Nous vous en reparlerons sûrement dans un futur numéro du Sabot de Vénus !

## 8 Des aménagements pour préserver le Mont Rome

À Saint-Sernin-du-Plain, à la limite entre Côte-d'Or et Saône-et-Loire, le **Mont Rome** est un site très prisé pour la jolie vue panoramique qu'il offre sur la région de Nolay et l'Autunois. Afin de  **contenir cette importante fréquentation humaine** et notamment le **stationnement des véhicules** nuisant à la préservation des pelouses calcaires du site, le Conservatoire de Bourgogne a travaillé en partenariat avec la commune sur un projet d'aménagement. Celui-ci s'est concrétisé sur le terrain ce printemps avec la **matérialisation d'un parking**, la **fermeture d'un chemin** aux voitures et la **pose d'un panneau d'accueil et d'information** sur le patrimoine naturel du mont. La conception et la pose sur site de deux tables de lecture du paysage sont également prévues sur 2024 et 2025.



7



7 L'Aspérule des teinturiers, exceptionnelle dans la région et quasi-menacée en France, régresse peu à peu du fait de la dégradation de ses milieux de vie, conséquence des coupes rases, des plantations de résineux, de l'enrichissement, etc.

A. Gréaume - CEN Bourgogne

8 Une partie des aménagements sur le Mont Rome (71)

O. Girard - CEN Bourgogne

8



A. Gréaume - CEN Bourgogne



Merci à Patrice BAILLET, Président du Syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon et de la Communauté de communes Serein et Armance, à Yves VECTEN, Conseiller départemental du canton de Vincelles (89) et à Patrice CHATEAU, Conseiller municipal délégué à la biodiversité et à l'alimentation à la ville de Dijon, pour leur présence à la 38<sup>e</sup> Assemblée générale.  
Et merci à Yves DELOT, Maire de Saint-Florentin (89), pour son accueil au sein de sa commune.

O. Girard - CEN Bourgogne



## La vie de l'association



### 38<sup>e</sup> Assemblée générale

Samedi 8 juin, adhérents, salariés et administrateurs du Conservatoire de Bourgogne, mais aussi partenaires et élus, ont pu se retrouver et échanger lors de l'**Assemblée générale** de l'association, à **Saint-Florentin** dans l'Yonne. Rapport moral, vote des procès-verbaux, bilan des activités 2023, rapport financier, présentation des candidats au Conseil d'administration... la matinée fut riche en informations et en partage ! **Deux visites** étaient organisées l'après-midi pour découvrir les vallées de l'Armançon (photo ci-dessus) et du Créanton.

### Une journée spécial "Adhérents"

Le Conservatoire de Bourgogne a cette année encore organisé une **journée associative** à destination de ses adhérents. **26 personnes** ont ainsi fait le déplacement le 29 juin dernier sur la **Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle** (71). Visite commentée du site pour découvrir ses milieux forestiers, ses dunes et son étang, mais aussi collation conviviale et exposition photographique, étaient au programme de cette journée d'échanges.



### La parole à...

#### Mathilde BYLICKI

**Nouvelle Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc - Chargée de missions territoriale Yonne**

**“ Un métier de terrain, d'action, permettant d'agir auprès de tous les acteurs pour protéger la nature ”**



**Pourquoi as-tu choisi de rejoindre le Conservatoire de Bourgogne ?**

**Passionnée par la faune, la flore et l'environnement** qui nous entourent, je cherchais **un métier de terrain, d'action** et qui me permettrait d'**agir auprès de tous les acteurs pour protéger la nature**. Suite à ma première expérience en remplacement dans une réserve naturelle, j'ai trouvé ma voie et je me suis ensuite tournée vers le Conservatoire de Bourgogne afin de trouver un poste pour mettre tout ceci en pratique.

#### Quelles sont tes principales missions ?

**Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc et Chargée de missions territoriale dans l'Yonne**, je suis amenée à sillonnner le département pour me rendre sur les différents sites gérés par le Conservatoire de Bourgogne mais aussi sur la réserve naturelle de 43 ha. Mon quotidien consiste à **effectuer des suivis scientifiques, assurer le lien avec les acteurs et la gestion administrative des sites, participer aux réunions, réaliser la surveillance des parcs de pâturage**, et bien d'autres missions.

#### Quel est ton site préféré dans la région et pourquoi ?

Mon site préféré est sans aucun doute la **Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc** ! C'est un site aux multiples facettes où nous pouvons **regarder les péniches passer** depuis la falaise, **en nous promenant sur les pelouses calcaires**, et **finir notre trajet dans une forêt** avant d'aller **observer les coraux** de plus de 160 millions d'années. C'est aussi un lieu où sont protégées des plantes rares pour la Bourgogne comme le Liseron des monts Cantabriques ou encore le lieu de vie de l'emblématique Faucon pèlerin.

#### Quelle est ton espèce animale ou végétale préférée dans la région ?

Quasiment tous les sites dont je m'occupe dans l'Yonne abritent des pics. Que ce soit le **Pic vert**, le **Pic épeiche**, le **Pic noir** ou encore le **Pic épeichette**, ce sont des oiseaux pleins de ressources qui travaillent dur pour construire leur nid au creux des troncs, participant ainsi à la création de cavités qui abriteront de nombreuses autres espèces.



Vous ne recevez pas encore la nouvelle **newsletter** du Conservatoire de Bourgogne?  
**Inscrivez-vous** sur [www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr) (en bas de la page d'accueil).



Pour la deuxième année consécutive, les Conservatoires d'espaces naturels étaient représentés au Salon international de l'agriculture.  
FCEN

## Et dans le réseau des Conservatoires ?

### Les Conservatoires, des partenaires reconnus du monde agricole

Du 24 février au 3 mars dernier, les Conservatoires d'espaces naturels ont participé à la 60<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture afin de valoriser le travail qu'ils mènent au quotidien et au plus près des réalités de terrain avec leurs agriculteurs partenaires (environ 1 100 au total à l'échelle nationale), tous conscients des enjeux que représentent la biodiversité et les ressources naturelles et de leurs bénéfices pour leur propre activité agricole. Ceci a été l'occasion d'échanger avec des élus, des partenaires et des personnalités, notamment Emmanuel MACRON, Christophe BÉCHU, Ministre de la transition écologique et Marc FESNEAU, Ministre de l'agriculture. Trois conférences ont été proposées par le réseau pour présenter des actions de préservation de la biodiversité dans les milieux agricoles. Le Conservatoire des Hauts-de-France a de plus fait partie du jury national du concours général agricole « Pratiques agro-écologiques - Prairies et parcours ».

### C'est coâ Re-Co Crapauds ?

Il s'agit d'un suivi scientifique innovant de la migration des populations d'amphibiens, visant à étudier l'efficacité des crapauducs\* et la fonctionnalité de la trame turquoise\*, que SCIMABIO, un bureau de recherche, d'expertises et de conseils pour la conservation de la biodiversité aquatique, va mettre en place avec Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, la Ligue pour la protection des oiseaux, le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS et le Cluster Eau Lémanique, sur la Réserve Naturelle Nationale du Bout du Lac d'Annecy. Les résultats de cette étude, financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse bénéficieront à de nombreux autres sites dotés d'un crapauduc en France.

\* Crapauduc : passage aménagé permettant aux crapauds et autre petite faune de traverser une route sans risque

\* Trame turquoise : ensemble connecté de zones d'interface entre des milieux aquatiques et des milieux terrestres nécessaire à la bonne expression de la biodiversité aquatique et humide

Pour en savoir plus : [www.cen-haute-savoie.org/actualite/projet-re-co](http://www.cen-haute-savoie.org/actualite/projet-re-co)

### Des achats responsables pour soutenir le Conservatoire de Lorraine

Le Conservatoire de Lorraine est désormais partenaire de la start-up écoresponsable Minimise qui vise à créer un écosystème entre consommateurs consciencieux, associations environnementales et marques engagées. Les consommateurs soucieux de vouloir acheter des produits écoresponsables, respectueux de la planète, pourront prendre un abonnement chez Minimise pour obtenir des codes promotionnels à dépenser dans l'une des marques partenaires de Minimise. **60% minimum du prix de l'abonnement seront reversés à une association de protection de l'environnement** choisie parmi une liste (sur laquelle figure maintenant le Conservatoire de Lorraine !).

Pour en savoir plus : [www.minimise.fr](http://www.minimise.fr)



Aigle de Bonelli  
DREAL Occitanie

### Conservatoire d'Occitanie rime avec Aigle de Bonelli

Découvrez les tenants et aboutissants du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli, coordonné par le Conservatoire d'Occitanie, grâce à une vidéo réalisée récemment par la DREAL Occitanie et recueillant les propos du responsable Faune de l'association et coordinateur du Plan national d'actions.

La vidéo est disponible sur :  
<https://youtu.be/h356ktBfYYA>



Crapaud commun  
S. Gomez - CEN Bourgogne





Des partenariats pour mieux préserver la nature

## Un partenariat au fil de l'eau pour l'Armance

Dans le cadre de son projet de restauration d'un site de 14 ha situé en vallée alluviale de l'Armance, à Beugnon dans l'Yonne, le Syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon (SMBVA) a fait appel au Conservatoire de Bourgogne pour suivre et gérer les milieux naturels retrouvés.

### Redonner un caractère naturel à l'Armance

**L'Armance, ses affluents et sa plaine alluviale, ont subi d'importantes transformations au cours des siècles** afin « d'assainir » la vallée et développer l'agriculture : drainage des prairies humides, simplification des tracés des cours d'eau, curage, etc. De nombreux moulins ont également été construits.

Pour que la rivière retrouve une **dynamique plus naturelle**, un gabarit adapté à sa morphologie initiale et des milieux humides annexes fonctionnels et riches en biodiversité, le SMBVA s'est lancé dans d'**importants travaux sur un tronçon du cours d'eau au niveau de Beugnon** : remise en eau de méandres, remblaiement d'une partie du lit actuel, création de mares et d'une noue ayant vocation à jouer le rôle d'une frayère, suppression d'une peupleraie communale.

### Le Conservatoire de Bourgogne comme gestionnaire du site

Afin d'évaluer l'impact de ces travaux et réaliser les suivis écologiques sur le site, le **SMBVA a ensuite sollicité le Conservatoire de Bourgogne**. C'est ainsi qu'un bail emphytéotique\* a été signé en 2022 entre la commune de Beugnon et l'association pour lui confier la **gestion du site pour 30 ans**. De nouvelles opérations sont **aujourd'hui menées** par le Conservatoire de Bourgogne, toujours en collaboration avec le SMBVA : replantation d'une ripisylve, création de bosquets, entretien d'une végétation à grandes herbes. Les boisements seront ensuite gérés en libre évolution de manière à favoriser leur développement naturel.

\* Bail emphytéotique : contrat de location de longue durée (plus de 18 ans) portant sur un bien immobilier et procurant au locataire quasiment les mêmes droits et devoirs que le propriétaire

**Forts de cette expérience positive, le SMBVA et le Conservatoire de Bourgogne continuent de collaborer aujourd'hui pour de nouveaux projets de travaux sur d'autres secteurs de la basse Vallée de l'Armançon en lien avec les communes ou les propriétaires privés.**



Chantier nature de plantation d'arbres le long du cours de l'Armance à Beugnon (89)  
C. Foutel - CEN Bourgogne

### Des travaux bénéfiques pour la biodiversité

Depuis la fin des travaux sur le site de Beugnon, les suivis effectués en 2022 et 2023 ont permis de constater le développement de plantes de milieux humides comme le Butome en ombelles, espèce protégée en Bourgogne, la présence de nombreuses espèces d'oiseaux de prairies humides, la colonisation des mares par les coléoptères aquatiques dont le Grand hydrophile ainsi que l'allongement de l'inondabilité de toute la zone.

La signature du protocole de partenariat entre Philippe ALPY, Président de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue, Antoine FIÉVET, Président du groupe Bel, François CUCHEROUSET, Président de l'EPAGE Doubs Dessoubre, et Muriel LORIOD-BARDI, Présidente du Conservatoire de Franche-Comté, est l'aboutissement de plusieurs années de discussions et de prise de connaissance mutuelle.

E. Bunod - CEN Franche-Comté



## Réhabiliter 40 tourbières avec le groupe Bel

Lors d'une conférence de presse à Frasne (25) en avril dernier, le groupe Bel a officialisé son partenariat avec le Conservatoire de Franche-Comté et les EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et Doubs Dessoubre ayant pour ambition la réhabilitation de 40 tourbières du massif du Jura lors des six prochaines années.

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre, une volonté partagée par le groupe Bel

Dans le cadre de sa **stratégie «climat et biodiversité»**, le **groupe Bel** vise à réduire drastiquement ses émissions de carbone sur toute sa chaîne de valeur, en lien avec la trajectoire 1,5°C de l'Accord de Paris\*. Antoine FIÉVET, PDG du groupe, cherchait également à **agir localement** plutôt qu'au travers de programmes en faveur des mangroves ou des forêts primaires par exemple. **C'est en effet dans le Jura que tout a commencé pour le groupe** avec la création de **La Vache qui rit** en 1921 !

Le département accueille encore aujourd'hui deux usines, à Lons-le-Saunier et à Dole.

\* L'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique a pour ambition de maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et aussi proche que possible de 1,5°C.

### Des actions partenariales pour les six prochaines années

Le **groupe Bel** s'est donc rapproché du **Conservatoire de Franche-Comté** et des EPAGE, investis depuis de nombreuses années dans la réhabilitation des tourbières jurassiennes, afin de les soutenir dans cette **action en faveur de la lutte contre le changement climatique**. La **signature du protocole de partenariat** en avril dernier est l'aboutissement de plusieurs années de discussions. Ces dernières ont permis de dessiner un **programme complémentaire au programme européen LIFE** déjà engagé, avec un financement par le groupe Bel et l'appui technique et scientifique du Conservatoire de Franche-Comté et des EPAGE. Ainsi, chacun sera impliqué dans les différentes étapes préalables indispensables (études avant travaux, animation foncière) et dans le montage et le suivi des travaux.

**Entre ce nouveau partenariat et le second programme LIFE Climat tourbières du Jura en cours, les gestionnaires de tourbières ont du pain sur la planche pour les années à venir !**

### Les tourbières dégradées, d'importantes sources de CO<sub>2</sub>

Les tourbières, outre leurs rôles essentiels dans le cycle de l'eau et de réservoirs de biodiversité, sont de puissants piéges à carbone. Mais lorsqu'elles sont dégradées - ce qui est le cas pour une majorité des tourbières exploitées par le passé dans le massif du Jura - elles relâchent rapidement dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre le carbone stocké durant des milliers d'années. Réhabiliter les tourbières permet donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Les tourbières ne représentent que 3% des terres émergées de la planète mais contiennent à elles seules 30% de tout le carbone mondial piégé dans les sols.

C. Curlier  
CEN Franche-Comté





La nature à la loupe

## Montre-moi ton empreinte, je te dirai qui tu es

Nul doute qu'au détour d'une promenade vous ayez déjà observé des empreintes en vous demandant quel animal était donc passé par là avant vous. Identifier les empreintes n'est ni chose facile ni une science exacte mais il est possible de s'exercer à reconnaître quelques espèces communes notamment de mammifères.

### Les empreintes avec des pelotes (coussinets)

C'est le cas des **canidés** ou **félidés** avec quatre pelotes de doigt et une centrale.



Si l'empreinte est ovale ou allongée avec des marques de griffes pointant toutes vers l'avant, il s'agira du **Renard**. Attention toutefois, cela peut aussi être un chien !



Sans marque de griffes, ce sera plus probablement un félidé comme le **Chat forestier**.



L'empreinte du **Blaireau** est formée par cinq pelotes quasiment alignées et de cinq belles griffes.

Le Chat forestier est un chat sauvage à la silhouette trapue. Sa queue, épaisse, présente deux à quatre anneaux noirs complets et se termine par un manchon noir.  
F. Croset



### Les empreintes en forme de sabots

Toutes les empreintes ressemblant à des sabots appartiennent à des **ongulés** (marchant sur deux ongles seulement).



Le **Chevreuil** a un sabot plutôt arrondi de 4-5 cm de long environ et 3 de large. Les ongles extérieurs, appelés ergots ou gardes, sont parfois visibles dans le prolongement des sabots. Dans ce cas, l'empreinte s'inscrit dans un rectangle. Les deux ongles sont resserrés au pas et s'écartent au galop.



Chez le **Sanglier**, les ergots s'impriment souvent mais sont marqués vers l'extérieur, donnant à l'empreinte une forme de trapèze. Les marques des ongles sont écartées.

L'empreinte de **Cerf élaphe** ressemble à une empreinte de Chevreuil mais plus grande (6-7 cm de long et 4-5 de large).

Pour vous faciliter la tâche, observez les empreintes bien marquées au sol (dans la boue ou sur des sols humides). Pas simple à trouver, les empreintes sont rarement parfaites ! En effet, selon la nature du terrain et l'allure de l'animal (tranquille ou vive), l'empreinte laissée sera plus ou moins identifiable.

**Il est facile de se laisser prendre au jeu de la reconnaissance des empreintes ! D'autres indices peuvent aider à vous mettre sur la voie : excréments, restes de nourriture, etc.**



## L'anecdote naturaliste de ...

**Nicolas PETTINI**

Chargé de communication au Conservatoire de Franche-Comté

### La grande exotique et la petite indigène

“ Vous avez probablement déjà croisé la **Balsamine de l'Himalaya** au détour d'un sentier. Avec ses tiges pouvant dépasser 3m de haut, ses grandes fleurs roses et son caractère colonial qui en fait une espèce particulièrement envahissante, cette **exotique** (non originaire de France) ne passe pas inaperçue ! Mais connaissez-vous sa petite cousine aux fleurs jaunes, la **Balsamine des bois**, bien de chez nous elle ? ”

Aussi dénommée « **Impatiante ne-me-touchez-pas** », cette jolie prude tient son nom vernaculaire de son fruit cylindrique mûr - une capsule - qui, au moindre contact, projette instantanément des centaines de graines dans toutes les directions. C'est l'**autochorie**, la capacité à se débrouiller « toute seule » pour assurer la dispersion des graines !

Ses fleurs délicates, suspendues à l'extrême d'un fin pédoncule, ne sont pas sans évoquer celles d'une orchidée. Munies d'un long éperon incurvé rempli de nectar, elles attirent certains insectes à la recherche du précieux liquide qui les conduira, à leur insu, à polliniser l'espèce.

Plutôt **fréquente dans les massifs de Bourgogne-Franche-Comté** (Morvan, Vosges, Jura), vous aurez des chances de rencontrer la Balsamine des bois... dans les **bois**, aux **abords des ruisseaux** et des **chemins forestiers humides**. Cette **espèce à affinité montagnarde** apprécie en effet particulièrement les situations ombragées, mais pas trop, et un milieu frais voire franchement humide. ”

1 Très grande avec des fleurs roses, la Balsamine de l'Himalaya est identifiable facilement.  
T. Morvan - CEN Franche-Comté

2 La Balsamine des bois est plus discrète.  
S. Moncorgé - CEN Franche-Comté



## L'anecdote naturaliste de ...

**Cédric FOUTEL**

Chargé de projets au Conservatoire de Bourgogne

### Les fourmilions, des prédateurs des sables

“ Les fourmilions sont des insectes de l'ordre peu connu des **Névroptères**. En Europe, seule une quarantaine d'espèces sont présentes dont 22 sont recensées en France (dont trois sont largement réparties en Métropole comme le Fourmilion parisien).

Les adultes, ressemblant à des libellules avec de grandes ailes transparentes et nervurées, présentent des mœurs assez discrètes mais les larves peuvent quant à elles être localisées facilement à condition d'y prêter attention.

Les **larves** de plusieurs espèces de fourmilion présentent en effet la **particularité de creuser dans le sol des entonnoirs** aux pentes sableuses et abruptes le long desquelles leurs proies vont glisser jusqu'au fond. Elles attendent alors tapies dans le sable pour **attraper les infortunés animaux** avec leurs mandibules acérées.

Les proies sont en grande majorité des fourmis, d'où le nom de « fourmilions ». ”



Chez le **Fourmilion parisien**, espèce présente dans notre région, les entonnoirs-pièges sont souvent construits à l'abri d'un surplomb (toiture, aqueduc, pont, etc.) ou d'une haie protégeant de la pluie.

Les autres espèces bourguignonnes ne font pas d'entonnoirs ou les placeront dans des espaces dégagés. ”

4 Fourmilion adulte  
A. Poirel - CEN Bourgogne

3 Une larve de fourmilion et son piège  
C. Ramette, C. Foutel - CEN Bourgogne



Grève de Loire sur le sentier de l'île et Petit gravelot  
CEN Bourgogne / P. Vernay

## Promenons - nous sur les sites



# 58 Cap sur les bords de Loire !

**Au cœur de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire, le Sentier de l'île est une invitation pour découvrir la biodiversité ligérienne. Les paysages remarquables de cette ancienne île sont sans cesse remaniés selon les niveaux d'eau du fleuve et les déplacements de sable.**

### Ce que vous y découvrirez

#### • Des grèves de sable

#### et leur biodiversité spécifique

Les **bancs de sable** (ou grèves) sont colonisés tous les ans par des **plantes pionnières** qui évoluent rapidement comme dans le désert. Des oiseaux tels que le **Petit gravelot**, la **Sterne pierregarin** et l'**Édredon criard**, ont besoin des grèves pour pondre leurs œufs dont la couleur se confond avec les graviers.

#### • Des pelouses et prairies sèches

Adaptés aux sols sableux, les **chien-dents** et d'autres **graminées** composent l'essentiel de la végétation. **Sauterelles** et **criquets** sont très présents. Les buissons d'églantiers et d'aubépines cachent les nids de nombreux petits oiseaux. L'abandon du pâturage et la diminution de la fréquence des crues de la Loire ont favorisé le développement d'**espèces envahissantes** comme le **Robinier faux-acacia**. Pour conserver ce paysage devenu rare, des actions de débroussaillement et de fauche sont menées dans la réserve naturelle.

#### • Une forêt typique des bords de Loire

La rive est stabilisée par des arbres à bois tendre comme le **Saule blanc** et le **Peuplier noir**, résistant aux courants et poussant sur sols humides. Les **castors** les abattent afin d'en déguster les jeunes rameaux ou pour recouvrir l'entrée de leur terrier. Sur les parties plus élevées des berges, se trouvent des arbres à bois dur comme l'**orme** et le **frêne**.

#### • Des bras d'eau

Empruntés par le fleuve en hautes eaux, ces bras s'assèchent en période d'étiage (basses eaux). Sangliers et chevreuils peuvent alors traverser pour pâtrir sur les îles voisines. De nombreux oiseaux vivent dans les chenaux où ils trouvent leur nourriture comme le **Martin pêcheur**, le **Bihoreau gris** ou encore le **Chevalier guignette**.

### Comment découvrir ce patrimoine ?

Une **boucle balisée**, partant du Pavillon du Milieu de Loire, vous permettra de faire le tour de cette ancienne île. Avant de vous lancer sur le sentier, rendez-vous au **Pavillon du Milieu de Loire** si vous souhaitez emprunter des jumelles et vous munir du dépliant-guide du sentier. Prévoyez aussi des chaussures et vêtements adaptés.

**Départ du sentier :** se garer sur le parking du Pavillon du Milieu de Loire (Maison de la nature et de l'environnement), situé au 17 Quai Jules Pablot à Pouilly-sur-Loire, puis emprunter le chemin longeant la berge

**Distance :** 3,5 km

**Durée du parcours :** environ 1h

**Niveau de difficulté :** facile

### Pour vous y rendre

Le Sentier de l'île se situe dans la **Nièvre**, sur la commune de **Pouilly-sur-Loire**.

**Cordonnées GPS du parking du Pavillon du Milieu de Loire :** 47.285373, 2.950009

**Retrouvez toutes les informations pratiques** sur le dépliant « Les sentiers du milieu de Loire » téléchargeable sur :  
[bit.ly/rnnvl-bourgogne](http://bit.ly/rnnvl-bourgogne)  
[bit.ly/rnnvl-centre](http://bit.ly/rnnvl-centre)

Oedipode soufré  
M. Carnet

Attention ! Soyez attentif à la réglementation de la réserve naturelle. Les chiens ne sont, par exemple, pas autorisés.





La Semouse dans la forêt alluviale - C.Lapprand - CEN Franche-Comté  
Une palissade permet d'observer le plan d'eau sans déranger les oiseaux.  
T. Morvan - CEN Franche-Comté



## 70 Contemplation sur les gravières de Saint-Loup-sur-Semouse

À Saint-Loup-sur-Semouse, les gravières, historiquement exploitées pour extraire du granulat puis réhabilitées en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, sont aujourd'hui des lieux paisibles où les plans d'eau et leurs rives accueillent une biodiversité remarquable.

À vos jumelles !

### Comment découvrir ce patrimoine ?

Sur le site dit « Du Tournant des îles », un **sentier aménagé** propose un aller-retour permettant de découvrir la mosaïque de milieux naturels présents et la biodiversité associée.

**Départ du sentier :** se garer à l'entrée du site en venant du hameau d'Augrogne

**Distance :** 3,5 km au total

**Durée du parcours :** environ 1h

**Niveau de difficulté :** facile

### Ce que vous y découvrirez

#### • La star de la haie

En prenant de la hauteur sur le promontoire, peut-être parviendrez-vous à observer la **Pie-grièche écorcheur**, ce joli passereau **typique des milieux bocagers**. En effet, celle-ci recherche des secteurs pourvus de buissons touffus favorables à sa nidification et de clairières pour chasser.

#### • Une forêt alluviale préservée

La **rivière Semouse** se faufile dans les prairies alluviales jusqu'à ce que ses méandres atteignent la **Forêt de la Grande Noue**, site géré par le Conservatoire de Franche-Comté. Le sol forestier humide permet le développement d'un peuplement particulier d'espèces, avec des arbres de gros diamètres.

#### • Des oiseaux d'eau à gogo

En parcourant le site dit « Du Tournant des îles », vous trouverez une palissade d'observation ou encore un ponton flottant permettant l'**observation des nombreux oiseaux qui peuplent les plans d'eau**, comme le **Grèbe huppé**, canard plongeur coutumier des gravières.

Un petit détour par l'Étang du Roupoix est possible pour prolonger la visite !

### Pour vous y rendre

Les gravières de **Saint-Loup-sur-Semouse** se situent en **Haute-Saône**, non loin de la frontière vosgienne, à **40 minutes au nord de Vesoul**.

**Coordonnées GPS du parking :**  
47.876823, 6.258368

1



La Semouse et une partie du plan d'eau sont intégrées au site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne », animé par l'Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs.

2



1 Pie-grièche écorcheur  
M. Mazuy - CEN Franche-Comté

2 Grèbe huppé  
M. Paris - CEN Franche-Comté

3 Un célèbre habitant du site vous laissera peut-être des indices de sa présence ! Il s'agit du Castor d'Europe.  
E. Pin - CEN Franche-Comté

3



La forêt alluviale est un milieu très difficile d'accès et présentant une grosse densité de bois mort. Les chutes de branches étant très fréquentes et les espèces présentes sensibles au dérangement, nous vous remercions de ne pas vous aventurer au-delà du chemin.

**Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.**



Initiation à la botanique pour les adhérents du Conservatoire de Franche-Comté  
H. Chamberland

#### Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables** ;
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et nous soutiennent financièrement.

**Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.**  
Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

#### Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



**N°58 - 2<sup>e</sup> semestre 2024**  
**ISSN 1164-5628**  
**Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2024**

**Publication éditée par** les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

**Directeurs de la publication :**  
Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

#### Photos de couverture :

Falaises du Rocher du Saussois (89) - O. Girard - CEN Bourgogne  
Falaises de la Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches (25) - O. Sabatier

#### Pour nous trouver

## Les sièges



Chemin du Moulin des étangs  
21600 Fénay  
Tél. 03 80 79 25 99  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)



4 chemin du Fort de Bregille  
25000 Besançon  
Tél. 03 81 53 04 20  
[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)



## Les antennes

- **Dans la Nièvre, à Decize**  
13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize  
Tél. 03 45 82 93 07
- **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**  
44 rue du Puits Charles  
58400 La Charité-sur-Loire  
Tél. 03 86 60 78 25
- **En Saône-et-Loire**  
Pont Seille - 71290 La Truchère  
Tél. 03 85 51 35 79
- **Dans l'Yonne**  
62 rue de Lyon - 89200 Avallon  
Tél. 03 45 02 76 17
- **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois**  
24 Grande rue - 25330 Cléron  
Tél. 03 81 62 14 14
- **Dans le Jura**  
49 Grande rue - 39800 Poligny  
Tél. 03 81 53 91 43

**Secrétariat de rédaction :** Elvina BUNOD,  
Caroline NAJÉAN

**Mise en page :** Olivier GIRARD  
**Imprimé à 1200 exemplaires par :**  
S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.